
PRAGUE – Introduction to Registries and Registrars
Sunday, June 24, 2012 – 00:00 to 00:00
ICANN - Prague, Czech Republic

Filiz Yilmaz: On va donc continuer avec les registres et les registraires, et notre orateur est Steeve Gobin qui va parler des bases des registres et des registraires.

Steve Gobin: Oui, est ce que ça marche mon micro, oui ça va être concentré sur les registraires, et puis ensuite, on parlera un peu plus des registres.

(Silence)

Steve Gobin: On va commencer dans une minute.

(Silence)

Steve Gobin: Lorsque quelqu'un veut inscrire un nom de domaine, je vais focaliser sur les gTLDs, sur les noms de domaines gTLDs, avec les extensions, comme.net.com.info.

Il y'a des parties différentes qui sont donc incluses, engagées en haut de la pyramide, vous voyez le registre, ce qui représente l'organisation, qui fait marcher les TLDs.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Les TLDs sont les domaines de premier niveau, ce que vous avez à droite du point. [Micheal xx] vous en parlera plus spécifiquement quand il parlera des registres, et comment ça fonctionne, et ainsi de suite.

Dans tous les cas, pour tous les gTLDs, et c'est aussi le cas pour un bon nombre de noms de pays, des domaines de premier niveau, quand vous voulez vous inscrire à un nom de domaine, vous ne faites pas une requête directe au registre, il y'a quelqu'un au milieu qui s'appelle le registraire.

Donc, pourquoi y a-t-il un registraire, pourquoi ça ne soit pas possible dans la plupart des cas d'aller directement vers le registre même si c'était possible, pourquoi est ce que c'est une [plu value] d'enregistrer un nom de domaine, à travers un registraire?

En premier, c'est parce qu'il y'a un choix entre beaucoup de registraires, il y'a donc une compétition de concurrence entre eux.

Ce qui veut dire qu'un registraire qui correspond à un certain consommateur, et avec des prix moins chers, quand vous enregistrez donc quand vous inscrivez un nom de domaine, ce n'est pas que vous voulez seulement un nom de domaine.

Le problème c'est que si vous inscrivez un domaine directement avec le registre, si c'était donc possible de faire comme ça en tous les cas, vous auriez juste un nom de domaine, avec rien d'autre.

Mais, la plupart du temps, vous êtes redirigés vers un site qui existe déjà, vous voulez faire l'hôte, vous voulez avoir un nom de domaine.

C'est pour ça que vous allez utiliser un registraire, parce que beaucoup d'entre eux fournissent ce genre de service que vous pouvez acheter avec votre nom de domaine.

Comme cela votre nom de domaine est déjà prêt à utiliser, donc, vous ne faites pas un enregistrement d'un nom de domaine.

Mais, vous achetez un paquet entier, vous aurez donc aussi un soutien dans votre langue, et dans votre réseau horaire.

Vous n'auriez pas ça si vous enregistrez directement avec un registre, vous devriez aussi prendre en compte le réseau horaire du registre, le langage local, peut être deux trois autres langues.

Mais, si vous utilisez un registraire, vous pouvez choisir votre registraire, celui qui correspond à l'endroit où vous êtes qui peut vous fournir un soutien dans votre langue, dans votre réseau horaire.

Et un autre avantage bien sur c'est que si vous voulez inscrire beaucoup de noms de domaines, avec des noms de premiers niveaux après le point, la plupart des registres sont des registres pour un TLD, peut être plus des fois.

Mais, si vous voulez par exemple enregistrer par exemple un nom de domaine, avec 20 différent TLDs, si vous choisissez un registraire qui est accrédité pour tous ces TLDs, alors là, vous serez capables d'inscrire tous vos noms de domaines au même endroit.

C'est aussi donc un avantage pour vous, donc, il y'a d'autres bénéfices, faire l'enregistrement l'inscription à travers un registraire.

Alors, qui peut être un registraire? Si on considérait les noms de domaines génériques, toutes les entités qui veulent devenir des registraires doivent être accréditées avec ICANN.

Je vais pas expliquer le processus pour devenir accrédité avec ICANN, ce n'est pas le but de cette présentation, mais si vous avez des questions à ce sujet, venez me voir, je suis là jusqu'à vendredi matin.

Donc, la compagnie doit être donc accréditée par ICANN, et ensuite une fois qu'elle est accréditée, elle doit entrer dans un accord avec le registre, le TLD qui intéresse le registraire.

Et quand on parle des ccTLDs, xxx vous n'avez pas besoin d'être accrédité avec ICANN, pour être un registraire de ccTLD, l'accréditation, c'est juste pour les gTLDs, vous devez donc contacter le registre qui correspond, et un bon nombre d'opérateurs, de registres de ccTLDs ont adopté un système dans lequel il faut passer à travers un registraire.

Pour les ccTLDs, chaque opérateur détermine les règles et les procédures à suivre pour l'accréditation des registraires.

Dans les relations contractuelles, on va revenir sur la première diapo, vous voyez donc le registraire, le registrant, comme vous voyez il y'a un accord entre le registre, et le registraire, qui s'appelle le contrat l'accord registre registraire.

Quand vous inscrivez un nom de domaine, vous allez commencer un accord de registration avec le registraire, et après quand il s'agit de ccTLDs, c'est là où ICANN rentre en jeu.

Chaque ccTLD, chaque opérateur rentre dans un accord avec ICANN, et c'est là aussi, c'est le cas aussi de chaque registraire, accrédité de ICANN, ils ont entré donc dans un accord, avec des obligations incluses.

La plupart d'entre eux sont là pour protéger le registrant. Et donc, ces contrats, cet accord, quand il s'agit des registraires, les registraires doivent être conformes aux politiques de consensus, qui sont sur le site ICANN.

Une de ces politiques parle de transfert entre le registre, et le registraire, qui sont, c'est une des politiques qui est très important, ça se prend en compte quand on veut transférer aux noms de domaines gTLDs d'un registraire à un autre.

Donc, on va revenir au diagramme précédent, vous aurez peut être cette situation, je n'ai pas encore parlé.

Mais, pas sur les registraires, pas tous les registraires accrédités offrent des services d'inscription, il y'a aussi des identités qui ne sont pas accrédités par ICANN, et qui pour certaines raisons ne veulent pas ou ne peuvent pas être registraires accrédités d'ICANN.

Donc, ils vont rentrer dans un contrat, dans un accord avec le registraire, dans ce cas là vous voyez que les registrants ont un accord avec le revendeur, et le revendeur avec le registraire.

Mais, même dans cette situation, il y'a quand même un accord d'inscription entre le registrant et le registraire, qui est très important parce que ça met en place, les droits et les obligations des deux parties, et cela protège l'enregistrant.

Quand il s'agit des ccTLDs, les règlements vont varier entre chaque ccTLD, donc, je ne vais pas donner d'exemple.

Si vous voulez plus d'informations à ce sujet, c'est ce qui s'applique à certains ccTLDs, vous devriez contacter l'opérateur qui correspond.

J'ai donc un lien, vous verrez que cette présentation sera sur le site web de ICANN, vous pouvez toujours retourner plus tard, choisir un registraire, nous avons un site web qui s'appelle www.internic.net, où vous avez toute la liste de tous les registraires accrédités par ICANN.

Cela concerne les gTLDs, comme vous voyez sur cette diapo, certains d'entre eux ont le logo de 2009, parce qu'il n'y a pas de version du contrat d'accord avec le xx.

La plupart d'entre eux ont la nouvelle version qui est des nouvelles provisions qui ajoute un petit peu plus de protection supplémentaire aux registrants, et s'il y'a un problème comment est ce que ICANN peut aider?

ICANN peut aider quand il s'agit de violation de contrats des registres ou des registraires, ou des politiques de consensus par un registre ou un regsitraire, qui est contenu dans ce contrat dans cet accord.

Il y'a d'autres problèmes qu'ICANN ne peut pas adresser, des issues de propriétarisât, il faut donc, dans ce cas là s'adresser à un tribunal ou autre, il y'a des idées ou des problèmes contractuelles et où les revendeurs et aussi il y'a des problèmes de ccTLDs d'accréditation pour les gTLDs.

Les problèmes qui se concernent, tout ce qu'il y a affaire avec l'utilisation des noms de domaines, les sites, les spams, etc, le courriel disons.

Ce n'est pas dans les compétences de l'ICANN, si vous voulez plus d'informations, le site www.internic.net, vous avez aussi la section registraire du site ICANN, et vous pouvez aussi envoyer un courriel à registrar@icann.org, si vous avez d'autres questions, merci.

Filiz Yilmaz: Nous devons avoir le micro pour les questions pour que les gens qui sont à distance puissent nous suivre aussi.

Femme: Excusez-moi, qui a la capacité d'aller devant l'ICANN, pour les plaintes. Quand un registrant est ce qu'un registrant peut aller devant ICANN et avoir une plainte?

Steve Gobin: Si le registrant pense par exemple le registraire a cassé ou a manqué à une des provisions dans le contrat, ou des politiques de consensus, le registrant peut contacter ICANN, et soumettre une plainte vis-à-vis du registraire, ici et ensuite je vais aller là.

Homme: Je fais partie d'une compagnie qui a fait une application pour un nouveau gTLD, j'espère qu'on va les obtenir dans le futur proche avenir.

On doit trouver un registraire si je comprends bien, nous devons accepter les registraires qui sont accrédités par ICANN à cause des contrats avec ICANN pour pouvoir enregistrer ou inscrire un domaine sous les nouveaux gTLDs.

Donc, il faut que ça soit n'importe quel registraire accrédité à ICANN.

Steve Gobin: Oui, chaque registraire accrédité par ICANN aura la capacité ou la possibilité d'ajouter à n'importe quel gTLD, qui sera créé dans le futur.

Homme: Donc, on doit accepter n'importe quel de ces registraires accrédités, est ce qu'on peut accepter ceux qui ne sont pas accrédités par ICANN?

Steve Gobin: Vous ne serez pas capable de fournir les services à travers les compagnies qui ne sont pas accréditées par ICANN.

Maintenant, sous le système courant, il y'a des domaines de premier niveau qui sont sponsorisés ou qui ne sont pas sponsorisés.

Ceux qui ne sont pas sponsorisés peuvent accepter toutes les requêtes, pour ceux qui sont sous le sponsor, qui sont sponsorisés, ils ont le droit de choisir d'entrer un contrat avec tel ou tel registraire plutôt qu'un autre registraire.

Je ne sais pas exactement en détails ce que ce sera dans le futur, pour les futurs opérateurs de ccTLDs.

Homme: Mais ça serait accepter vis-à-vis de la régulation ICANN?

Steve Gobin: Ce n'est pas ICANN qui détermine comment un ccTLD sera géré.

C'est le ccTLD qui décide lui-même en conjonction, en conformité avec la législation locale, où aussi avec les conditions des gouvernements locaux.

Gary Campbell: Gary Campbell, de Jamaïque, les ccTLDs sont gérés par des corps indépendants différents pour les gTLDs, est ce que c'est fait seulement par ICANN, ou est ce qu'il y'a d'autres corps qui sont inclus ou est ce que c'est quelque chose qui est faite spécifiquement par ICANN.

Steve Gobin: Il y'a un opérateur de registre pour chaque gTLD, de toute aussi.

Certains gTLDs qui existaient déjà avant ICANN, et qui avaient déjà leur opérateur de registre, certains d'entre eux ont été créés après que ICANN soit créé.

Il y'a eu donc en 2000-2003, il y avait un moment où ICANN a laissé la création d'un nombre limité de gTLDs.

Certaines entités ont fait une demande pour la création de plusieurs gTLDs, certains ont accepté, et les appliquant, les demandeurs qui pouvaient démontrer qu'ils pouvaient opérer en tant qu'opérateur de

Si je vais à travers un registraire accrédité par ICANN. Quand je regarde les documents qu'ils proposent, ce n'est pas si simple que ça pour des compagnies qui viennent du monde en voie de développement pour que nous puissions, quand il s'agit des assurances et des requêtes financières.

Steve Gobin:

Je vais répondre en eux parties, si vous avez considéré d'accréditer votre compagnie et vous avez vu, vous avez connu des obstacles sur votre voie, peut être vous devriez me parler directement.

Je voulais dire face à face afin que nous pourrions, nous puissions voir s'il y a vraiment un obstacle sur nos manières de résoudre le problème parce que chaque applicant, chaque demandeur a un problème spécifique.

C'est difficile de vous donner une réponse générale. Ce que je peux vous dire, en général, il y a une politique qui s'appelle la déclaration d'accréditation qui met en place les critères pour toutes les entités qui veulent demander une accréditation.

En tant que ICAN, en tant que personnel ICAN, comme toutes les., n'importe quelle politique ne va pas forcément décider de changer les contenus qui sont inclus dans les politiques.

Ça devrait être commencé par le GNSO et suivi pour suivre le processus de développement de la politique dans cette situation, et s'il y a un changement qui est initié de cette politique.

Disons, imaginons que vous un demandeur a besoin de moins de capital en liquide ou qu'un demandeur a besoin de moins de couverture d'assurance par exemple.

Donc, ce processus s'il arrive au bout s'il est finalisé, il nous permettrait de changer ces politiques.

Mais, jusqu'à ce que cela se passe comme ça. En tant que membre du personnel ICAN je dois rester le plus proche possible des politiques, suivre les politiques.

Mais, venez me voir plus tard et nous verrons quels problèmes vous avez eu exactement et la raison pour laquelle vous n'avez pas demandé pour l'accréditation.

Filiz Yilmaz:

Quelque chose qui va aider peut être la conversation, c'est que avec les nouveaux thèmes de gTLDs, il ya aussi un soutien pour les pays en voie de développement et on parlera de ça un peu plus dans la présentation qui vient, qui va suivre.

Homme:

Vous avez mentionné quelque chose à propos des sponsors des gTLDs. Est-ce que vous pouvez nous donner des exemples concrets sur ce sujet?

C'est l'une des questions. Et la deuxième question c'est, est ce que les registres peuvent devenir registraires et est ce qu'ils peuvent devenir des registraires exclusifs?

Steve Gobin:

En premier, la première partie de la réponse cela concerne seulement les gTLDs qui existent actuellement. Vous avez les gTLDs qui ne sont pas sponsorisés.

Par exemple point XX Excusez-moi ! Comme j'ai dit tout à l'heure, tous les registraires qui sont accrédités par ICAN, peuvent ajouter ces gTLDs à ces accréditations.

Une autre partie du registre accrédité sont des registres sponsorisés parce qu'ils ont des gTLDs qui sont sponsorisés.

Pour quoi sponsorisés? Parce qu'il y a une charte spécifique avec des conditions pour inscrire le nom de domaine et ce genre de gTLD, et il y'a ou alors ces registres doivent avoir un peu plus de liberté de choisir quel registraire avec les quels ils vont accepter de travailler, prenons un exemple.museum.

Dans le cas des nouveaux gTLD comme celui là, il n y a pas de distinction telle entre les gTLDs qui sont sponsorisés et non sponsorisés.

Dans le guide des demandeurs des inscriptions, ce sont des gTLDs qui sont basés sur les communautés ou qui sont géographiques.

Je ne sais pas exactement en détails, quel niveau de liberté les gTLDs futurs auront dans leur acceptation de tel ou tel registraire.

Deuxième question: Dans le contrat des registres actuellement inscrits, les registres ne peuvent pas être propriétaire de plus de 15% d'un registraire accrédité, et le registre ne peut pas agir en tant que registraire. Oui, registraire. Ces provisions, c'est ce qui rend l'intégration verticale possible.

Dans le guide des demandeurs de demande des nouveaux gTLD, cette intégration verticale a été enlevée, ôtée.

Cela veut dire en fait, c'est qu'un registre sera capable de pouvoir être propriétaire d'un registraire ou dans l'autre sens, ou dans le sens contraire.

Maintenant, je ne suis pas sûre si la même entité légale pour être en même temps un registre et un registraire. Et en tous les cas, s'il est possible et l'entité qui est au registre aimerait également être registraire, elle devrait suivre le processus d'accréditation ICAN afin de devenir registraire.

La question est inaudible.

(Silence)

Filiz Yilmaz:

Passons à autre chose. Carlos va nous parlé des registres. Peut être que certaines questions, seront répondu grâce à la présentation et vous pourrez ensuite répondre aux questions qui seront posées à la fin de la présentation.

Steve Gobin:

Il y aura également des sessions spécifiques sur les nouveaux gTLDs.

Donc si vous avez des questions spécifiques sur le contenu du guide du candidat, là est l'endroit propice, approprié pour poser vos questions.

[Fin de la transcription]